

Des millions dans la boîte aux ordures

Ce titre est repris de « Lectures pour tous » 1906, 9^e année, 3^e livret. Notre petite Edwige vous en donne une copie intégrale.

S'il est un art d'accommoder les restes connu de toutes les ménagères, non moins curieux est celui qui consiste à utiliser tous les débris de toute sorte que rejette chaque jour la vie de Paris. On ne soupçonne pas l'ingéniosité qu'y dépensent des industriels spéciaux. En suivant quelques-uns de ces objets innommables, depuis les taudis où on les entasse pour les revendre, jusqu'aux usines où on leur fait subir des transformations imprévues, nos lecteurs s'initieront à l'un des plus pittoresques dessous de la vie moderne et ils verront s'opérer sous leurs yeux les métamorphoses les plus extraordinaires.

Que penseriez-vous de gens qui jetteraient cinquante mille francs à la boîte à ordures, et cela, non pas une fois par hasard, mais régulièrement et tous les jours ? Vous estimeriez sans doute qu'ils sont fous. Eh bien, cette prodigalité est commune à tous les Parisiens. C'est eux qui, au bout de l'année, se trouvent avoir jeté à la voirie plus de dix-sept millions.

Ces cinquante mille francs par jour, ces dix-sept millions par an, il va sans dire que Paris ne les jette pas sous forme de billets de banque ; il les dépose pêle-mêle, à l'état de débris, dans la boîte ménagère, et c'est un industriel spécial qui va se charger d'y démêler tout ce qui, moyennant transformation, peut encore être de quelque usage.

Qui ne se souvient de l'époque, encore récente, où chaque maison, le soir, déversait sur la chaussée le tas de ses ordures, que chiens et voitures éparpillaient de tous côtés ? Des hommes étranges et déguenillés, une immense hotte sur le dos, un crochet d'une main, une lanterne sourde dans l'autre, y fouillaient avec un e hâte fiévreuse.

C'est alors que M. Poubelle rendit une ordonnance célèbre prescrivant à chaque maison de la capitale de garder chez elle ses ordures, dans une grande boîte en zinc, jusqu'à l'heure matinale où les tombereaux de la voirie passeraient les enlever d'un seul bloc. Rien de plus sensé, semblait-il. Aussi fut-on stupéfait quand on vit se produire une révolte formidable. Ces pauvres diables de « chevaliers du crochet » que l'on croisait, isolés, perdus dans l'obscurité, apparurent au grand jour, rassemblés en corps ; ils étaient quarante mille ! C'étaient quarante mille citoyens français qui réclamaient leur droit au travail. L'administration adopta un moyen terme : les chiffonniers, sans être officiellement reconnus par la Préfecture, furent autorisés à s'entendre avec les concierges de chaque maison pour exercer leur industrie et explorer les « poubelles » à domicile.

Ce fut la fin du chiffonnier légendaire, de la hotte, de la lanterne et du crochet. « Bibi », « Poil aux pattes », « Sac d'os », « Gras d'huile » - aimables sobriquets sous lesquels on désignait les membres de la corporation – firent place au « fonctionnaire » payé qu'est le chiffonnier moderne.

Inventaire dans un taudis – le contenu de trois sacs mystérieux

Celui-ci n'est plus un errant qui, dès les minuit, court, à l'aventure, les rues de la capitale. Il a une « place » qu'il a achetée, tout comme on achète une charge d'agent de change ou d'avoué.

Une place vaut 40 francs, 100 francs, jusqu'à 250 et 300 francs, si le quartier est bon. Le tenancier de cette place n'a d'autre droit sur elle que celui de l'ancienneté ou du premier occupant : mais ce droit est reconnu et respecté sans conteste par toute la corporation. Il consiste à pouvoir pénétrer dans un nombre déterminé de maisons, vers cinq heures du matin, une heure environ avant le passage des tombereaux de la Ville, afin de prendre dans la boîte commune tout ce qui semble utilisable. Le concierge, dont l'approbation consacre ce monopole, y trouve son compte ; car le chiffonnier doit, en retour, sortir sur le trottoir, après son travail fait, cette boîte souvent fort lourde, ce qui lui épargne de se lever à cette heure matinale. Quand un chiffonnier vend sa place, il présente son successeur aux divers concierges de son ressort et le fait agréer par eux, en répondant de sa moralité.

Le chiffonnier possède une petite voiture traînée par un cheval étique, à moins qu'il ne s'y attelle lui-même avec sa femme : sur ce véhicule, il empile sa récolte dans des sacs pour la transporter chez lui. Ce « chez soi » du chiffonnier est situé d'ordinaire à Charonne, à la Glacière ou hors de l'enceinte de Paris, à Clichy, par exemple. C'est là que nous allons suivre notre homme, dans le taudis qui lui sert à la fois de chambre à coucher, de salle à manger et de « magasin ». Lit, fourneaux et détritux s'y coudoient en paix. Le maître du logis, les sacs une fois vidés sur le plancher, procède au triage.

Il va tout de suite au plus pressé : entendez par là qu'il commence par chercher dans sa récolte de quoi dîner : gras de jambon, peaux de gigot et de rosbifs, trognons de choux, côtes de salades, œufs rejetés comme douteux, os sur lesquels il reste un peu de viande. Tout cela va s'engloutir dans une marmite, en compagnie des croûtes de pain, et mijotera pour faire un nourrissant pot-au-feu.

Le brave homme chez qui nous sommes allés nous renseigner n'est pas un sot. Il devine que cette cuisine nous semble peu appétissante.

« Vous auriez tort de la mépriser, fait-il, non sans ironie, car j'ai pris le meilleur pour moi, et, ce dont je ne veux pas, je vous le fait manger. »

Ce disant, il nous montre trois sacs proprement ficelés. Le premier est plein de croûtes de pain avariées.

« Ces croûtes-là, nous explique-t-il, mon cheval n'en a pas voulu, mes poules non plus. Je les vends à des charcutiers, un sou le kilo. Ils les mettent dans un brûloir assez semblable à celui dans lequel on brûle, et les y font rôtir, ce qui leur enlève leur mauvaise odeur. Ensuite ils les réduisent en poudre à l'aide d'un moulinet. Cela leur fait de la chapelure pour saupoudrer vos jambons. Ce n'est pas tout. Il reste dans le brûloir une poudre noire, presque impalpable. Le charcutier la revend, à son tour, à des industriels spéciaux, qui vous en font de la poudre dentifrice et de la chicorée extra. »

Le second sac, que nous présente le chiffonnier, contient une sorte de pâte brune, qui est du marc de café, recueilli dans les « poubelles » des restaurants :

« Je revends ce marc, poursuit-il, à un industriel qui en refait du café neuf. Il le fait sécher, y rajoute un peu de vrai café en poudre dans la proportion de 5 pour 100, du seigle brûlé et du caramel fondu ou de la mélasse. Il n'y a plus qu'à mettre dans des étuis de papier d'argent et livrer à la clientèle. »

Dans le troisième sac, plus petit, nous apercevons des têtes de faisans, de perdrix, d'alouettes. Notre interlocuteur s'en approche avec respect, et, clignant des yeux, faisant claquer sa langue avec satisfaction :

« Ça, nous dit-il, c'est le nanan ! Ces têtes que vous voyez, je les revends, au prix de quinze centimes, à des restaurants de second ordre. Ils fabriquent, avec les débris de leur cuisine, des terrines dites « de gibier », auxquelles ils donnent le fumet nécessaire avec du thym, de la lavande, et un peu de viande faisandée. Afin toutefois que le client n'ait aucun doute sur l'authenticité du gibier, les terrines sont ornées d'une des têtes qu'ils m'achètent et qui servent de garantie d'origine. »

Et notre hôte, nous regardant d'un air narquois, jouit, à part lui, de notre surprise : nous ne cherchons nullement à lui dissimuler qu'il nous intéresse beaucoup, et que ses sacs mystérieux sont pour nous pleins... de révélations.

Nous continuons, en sa compagnie, l'inventaire de ses richesses. De vieux souliers et de vieux bouts de cuir, des os de toutes formes et de toutes grandeurs, des bouteilles et du verre cassé, de la ferraille, des boîtes à sardines, des morceaux de vieux chiffons, des vieux papiers, s'entassent dans son taudis. Ou, pour mieux dire, tout est classé avec un soin et un ordre méthodique dont nous ne pouvons faire trop de compliments au brave chiffonnier.

Chaussures éculées et souliers neufs – semelles de Jeannot

Ces objets hétéroclites, que nous venons de voir chez le chiffonnier, celui-ci attend d'en avoir une provision suffisante ; il les porte, alors, chez un maître chiffonnier, afin de lui vendre sa marchandise. Il en revient quelque fois avec une pièce de vingt francs – beaucoup plus souvent avec une pièce de quarante sous.

Le maître chiffonnier, qui centralise tous ces détrit­us sous de vastes hangars, est déjà un industriel important. C'est lui qui se met en rapport avec les fabricants, auxquels il vend, au cours du jour, chacune des « spécialités » désirées.

Au « cambrurier » vont nos vieilles chaussures, qu'il paie le prix modeste de 3 à 10 francs les 100 kilos. Cet habile magicien se met en devoir de les démolir, pour en faire rentrer les morceaux dans le commerce. Il commence par abattre les talons à coup de hache. Si le talon est en bois, il sert, ainsi que la semelle des vieilles galoches à faire du bois à brûler ; s'il est en cuir, il est destiné aux usines d'engrais où nous le retrouverons tout à l'heure. Le talon abattu, la chaussure est ensuite entièrement dépecée, déclouée, décousue avec des tenailles. Dans chacun des morceaux de cuir, l'ouvrier va retrouver et découper un objet similaire, qui sera seulement de taille un peu inférieure, de façon à en faire disparaître l'usure. Dans une semelle d'homme, il découpera une semelle de femme, et, dans la semelle de femme, une semelle d'enfant.

Ces semelles sont destinées à certaines manufactures de chaussures, qui les paient au cambrurier 5 centimes pièce, et s'en servent pour monter intérieurement les bottines et les souliers neufs qu'elles livrent au public. Il y a ainsi des semelles et des contreforts qui se promènent, pendant plusieurs années, de pied à pied, renveloppées, chaque fois, dans le mince cuir neuf, auquel elles donnent soutien et épaisseur.

Le cambrurier trouve aussi, d'ailleurs, d'aussi merveilleuses semelles dans les vieilles capotes de fiacre, d'aussi bons contreforts dans les visières de képis provenant des conducteurs d'autobus et des troupiers.

Paris compte une soixantaine de cambruriers ; les plus importants d'entre eux occupent de dix à douze ouvriers, gagnant en moyenne 5 francs par jour et produisant annuellement 500 000 semelles et contreforts !

Enfin, on ne perd pas même les œillets et les clous, qui tombent sous la tenaille des démolisseurs de toutes ces vieilles savates. Le sol est balayé, et un aimant, promené sur les résidus, attire les clous et les œillets de fer et les sépare des résidus de cuivre. Le fer est revendu aux fonderies, 3 francs les 100 kilos ; le cuivre, 8 francs.

Le dernier voyage des chevaux de fiacre – métamorphose de l'os en ivoire

Il y a cependant des résidus de cuir auxquels, avec la meilleure volonté et tout l'art du monde, on ne saurait rendre une forme quelconque. On les utilisera, avec les vieux talons, pour faire de l'engrais.

Comment des talons éculés et des rognures de cuir peuvent servir à faire de l'engrais, cela demande, semble-t-il, quelque explication. Rien n'est plus simple à comprendre cependant. Toute substance animale, et le cuir en est une, contient de l'azote qui – nous apprend la chimie – est pour la terre le meilleur des engrais. Aussi, tout ce que Paris produit de détrit­us animaux s'en va, par masses énormes, dans les usines d'Ivry, pour y être desséché, mis en poudre, et rendu ainsi assimilable au sol.

Ces usines dont on sent, les soirs d'été, la puanteur se répandre sur la capitale, reçoivent jusqu'aux râpures de corne que les maréchaux-ferrants de Paris enlèvent aux sabots des chevaux, jusqu'aux vieux chevaux de fiacre crevés, trop durs pour les boucheries hippophagiques ; elle dessèchent le tout dans leurs fours. Les grattages de corne livrés annuellement à la plus importante de ces usines atteignent 300 000 kilos ; les déchets de cuir 1 800 000 kilos. Enfin, l'on apprendra avec satisfaction que les cadavres de trois chevaux de fiacre, inutilisables autrement et convenablement séchés, font un sac de 100 kilos de poudre d'engrais.

Les mêmes usines « travaillent » les os, dont Paris a mangé la viande, et que leur livrent, soit les bouchers directement, soit les chiffonniers qui les ont recueillis dans les boîtes à ordures. La production d'os de Paris est, chaque jour, de 40 à 50 000 kilos, qui se vendent, selon le cours, de 8 à 10 francs les 100 kilos.

C'est un spectacle effroyable que celui de ces monceaux d'ossements, où pend encore une viande pourrie, et qui s'entassent dans les terrains vagues de ces usines. On se croirait au milieu d'un champ de bataille où se seraient entretuées des armées.

Avec ces os, on va faire toute sortes de choses. Des femmes, assises devant une courroie sans fin, qui les fait défiler devant elles, y pêchent au passage tous ceux qui seront envoyés, en guise d'ivoire, aux fabricants d'objets de tableterie. Dans les omoplastes et autres os plats, on taillera, à l'emporte-pièce, des boutons de culotte ou des branches d'éventails ; les os à moelle feront des ronds de serviettes et les côtelettes des manches de brosses à dents.

Ceux qui ne peuvent servir à ces divers usages sont jetés, par 12 000 kilos, dans d'immenses récipients, où l'on verse sur eux 10 000 litres de benzine. La benzine en détache la graisse, dont on fera des bougies et du savon. Lavés ensuite et mis à bouillir dans des marmites, ils se transforment en gélatines et en colles-fortes. Enfin le résidu de ces résidus servira à faire du noir animal, ou encore et toujours, de l'engrais.

Peaux de lapin ! – toutes les fourrures à volonté

C'est à un usage infiniment plus noble et distingué qu'est réservée la dépouille mortelle de Jean Lapin. Achetée deux sous à nos cuisinières, la peau de lapin est revendue jusqu'à huit ou dix sous au « coupeur de poils ». Celui-ci se charge de la métamorphose. Il fait deux parts dans ses lapins : ceux qui iront à la chapellerie et ceux qui deviendront fourrures diverses.

Après une série de brossages, de lavages et de lustrages chimique, les lapins pour chapeaux passent sous une machine qui coupe le poil au ras de la peau. Ce poil sera ultérieurement feutré et mis en forme. Les chapeaux de qualité supérieure en sont uniquement composés ; la camelote y introduit des déchets de laine et des filures végétales.

Le lapin pour fourrures est traité avec mille égards ; sa peau est émincée, grattée, assouplie et, finalement – sauf pour les lapins blancs qui, tels que, deviennent « hermines » - plongée dans des baquets de teintures variées qui en feront des peaux de chinchilla, de loutre, de renard bleu, etc. Ce n'est pas tout. Chaque animal possède une fourrure dont le poil est de longueur différente ; aussi les lapins passent-ils sous une seconde machine qui, à un millimètre près, rase les poils à la dimension de ceux que porte la bête dont il s'agit de donner l'illusion. L'imitation est ainsi parfaite. Rien ne vaut, paraît-il, le lapin de France ; l'Europe et même l'Amérique sont nos tributaires pour ces fourrures et il y a à Paris des coupeurs de poils qui « traitent » par jour 15000 peaux de lapin.

A la « foire aux puces » - Aucune marchandise qui ne trouve un acheteur

Mais il y a d'autres résidus que ceux qui sont jetés à la voierie. Il y a tous ces objets que nous laissons derrière nous quand nous déménageons, par exemple, ou que, dans les ventes publiques, les brocanteurs achètent par lots, pêle-mêle, pour quelques francs. Que vont-ils en faire ?

Ils vont les entasser dans une arrière-boutique, où ils les classent avec patience pour les ressortir en bloc, une fois par an, et nous les revendre, « à la foire aux puces ».

Chaque année, au printemps, pendant les quatre premiers jours de la semaine sainte, Paris voit surgir 2000 brocanteurs qui, sur une longueur de 2 kilomètres, s'installent sur les trottoirs et les terre-pleins du boulevard Richard-Lenoir et du canal Saint-Martin. Les emplacements, distribués par la préfecture de police, sont gratuits et tirés au sort. Les étalages se font sur le sol ou sur des tréteaux qu'abrite une toile tendue sur quatre piquets.

Tout ce qui, là, reparaît au jour est inimaginable. Les « ferrailleurs », presque tous Auvergnats, installés à Belleville, offrent aux passants de vieux ressorts de sommiers qu'ils ont gratté au papier de verre pour en retirer la rouille, des limes, des tenailles, des pinces dépareillées, des cercles de roues de voiture, des moitiés de suspensions et des quarts de lampes. D'autres ont la spécialité des vieux caoutchoucs. Ici pend un crocodile empaillé. Là, ce sont des étoffes décolorées et râpées, ayant encore la forme des sièges dont on les a déclouées, et qui sont qualifiées « étoffes anciennes ». Et, dans tout ce monstrueux fatras, il n'y a rien qui ne trouve acheteur, rien qui ne finisse ainsi par rentrer dans la circulation.

Vieux papiers. Vieux chiffons – A l'égout les billets de banque

Tout y rentre, absolument tout, soit sous sa forme première, soit transformé d'une manière quelconque. Le papier que Paris consomme et gâche redevient papier ; livres invendus des libraires, rognures, paquets de vieux journaux, arrivent, chaque jour, par camions, dans les usines des quartiers excentriques, à la moyenne de 12 000 kilos par vingt-quatre heures, payés au minimum 2 francs les 100 kilos.

Pulvérisé, puis mis en bouillie ; ce papier redevient papier – papier d'emballage, papier à sacs et papier carton.

Les vieux chiffons, les vieux bouts de draps provenant de notre linge de corps et de nos vêtements usés (un statisticien a calculé que chacun de nous en jette par an 8 kilogrammes), s'en vont, les premiers, dans les fabriques de papier ; le meilleur papier et le plus fin, en effet, est uniquement composé de chiffons. Les seconds vont à « l'effilochage » : une machine qui sépare tous les fils, en refait de la laine et du drap. Nous osons à peine parler des cheveux que les chiffonniers ramassent dans nos « poubelles » ; le démêloir, nous apprend M. Paulian, retire, chaque jour, 50 kilogrammes de cheveux de la tête des habitants de Paris, et les chiffonniers les revendent à maint fabricant de postiches, au prix de 4 fr.50 à 6 francs la livre.

Les boîtes à sardines et à conserves diverses sont vendues par le chiffonnier, au prix de 3 francs les 100 kilos, à un « dessoudeur » qui les jette, avec des fourches, dans un immense brasier, où l'étain qui soudait ces boîtes fond et se détache de la tôle. Cet étain est revendu 18 et 20 francs les 100 kilos, et ressoudera de nouvelles boîtes. Les petites plaques de tôle, bien aplaties et nettoyées, s'en vont chez les fabricants d'articles de Paris, de jouets d'enfants, de boutons en étoffe. Quant aux bouteilles cassées, on les broie, on les pile et on en fait du papier de verre.

Qui se douterait, enfin, que de nos « poubelles », tout comme des mines du Klondyke, on retire des parcelles d'or ? En effet, la vaisselle à filets d'or s'ébrèche ou se casse et s'en va alors à la boîte à ordures. Pourquoi l'or de ces menues dorures serait-il perdu ? Le chiffonnier recueille soigneusement ces débris et les vend 3 francs les 100 kilos aux « laveurs de porcelaine » qui, de ces 100 kilos, arrivent, par des procédés chimiques, à retirer 4 et même 5 grammes d'or.

Il n'y a qu'une chose qui, par une amère ironie, ne soit absolument bonne à rien. Ce sont les vieux billets de banque. La Banque de France retire, chaque mois, de la circulation environ 1000 kilos de billets de banque trop déchirés ou trop sales pour continuer leur service. Ils sont projetés, comme les vieux journaux et les vieux papiers de la rue, dans un de ces cylindres de fer qui les réduisent en poudre, puis en bouillie. Mais ils sont si crasseux, tant de doigts s'y sont essuyés que leur résidu n'est même plus bon à faire du papier d'emballage ou du carton-pâte ; il faut s'en débarrasser. Naguère on le jetait à l'égout. L'odeur en était si affreuse qu'à chaque opération les habitants du quartier protestaient ! On a pris aujourd'hui le parti de détruire entièrement les vieux billets de banque avec de la soude caustique.

Quant on vient de passer en revue ces diverses industries et qu'on a assisté à tant de curieuses métamorphoses, comment ne pas admirer l'ingéniosité avec laquelle Paris entend l'art d'accommoder les restes ? C'est la mise en pratique de cette loi universellement vraie, d'après laquelle « rien ne se perd ».